



stage pluridisciplinaire Benjamins "BOURG 2010 -2"

Avenue du général Sarrail
Ancien bâtiment Phœnix
01500 AMBERIEU EN
BUGEY
☎ : 04 74 46 80 32
Fax : 04 74 46 80 32
Email : j.leonard@wanadoo.fr

NOM :
Prénom :
Club :

Ambérieu en Bugey, le 19 janvier 2010

Le Comité de l'Ain organise un stage pluridisciplinaire pour les benjamins le dimanche 28 mars 2010.
Ce stage est ouvert aux benjamins filles et garçons.

Lieu : BOURG EN BRESSE - stade de La Chagne.
Dates et Heures : du dimanche 28/03/2010 à 09h00 (début du stage) au dimanche 28/03/2010 à 16h30
Restauration : Lycée agricole « Les Sardières » 79, avenue de Jasseron – 01000 BOURG EN BRESSE
Coût : 8€ par athlètes
Pris en charge par le C.A.AIN : 4 €
Pris en charge par le club : 4 €
Reste à la charge de l'athlète : Gratuit
*Paiement à faire à ton club lorsque tu rendras ta fiche de participation au stage.
Equipement : Habituel, trainings et vêtements de pluie. Prévoir chaussures propres ou pantoufles, obligatoire pour entrer dans l'hébergement.
Rendez-vous : Le dimanche 28 mars 2010 au STADE DE LA CHAGNE à 09H00
Responsable technique : Jacques LEONARD ☎ : 04 74 46 80 32

TU DOIS :

**IMPERATIVEMENT INFORMER LE RESPONSABLE DE TON CLUB DE TON DESIR DE PARTICIPER A CE STAGE.
REEMPLIR LA DEMANDE CI-DESSOUS, ET LA REMETTRE AU RESPONSABLE DE TON CLUB, IMPERATIVEMENT AVANT LE 06 mars 2010**

Ce sont les clubs qui doivent envoyer la liste de leurs participants et les demandes de stage avant le **10 mars 2010**

à : Monsieur Jacques LEONARD 1, rue du clair matin 01500 SAINT DENIS EN BUGEY

Le Comité de l'Ain.

✂.....

Coupon à remettre au responsable de ton club avant le 06 mars 2010

NOM : Prénom :
Adresse :
N° de téléphone : Email :
N° de licence : Catégorie : Spécialité :
Personne à prévenir en cas d'accident :
N° de téléphone : Email :

Signature de l'athlète

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Monsieur, Madame.....
Autorise mon fils, ma
fille.....

A participer au stage pluridisciplinaire benjamin « BOURG 2010 - 2 » le 28 mars 2010.

En outre, j'autorise le responsable du stage à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer toutes interventions d'urgence selon les prescriptions du corps médical consulté. Je m'engage à rembourser si il y a lieu au C.A.Ain, le montant des frais médicaux engagés. En cas de contre indication médicale ou de traitement spécial, prévenir le responsable du stage.

Signature